

Session extraordinaire de l'UEMOA

Visioconférence

27 avril 2020

Sous la Présidence de son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la Conférence s'est réunie en session extraordinaire, en visioconférence le 27 avril 2020.

La session s'est principalement penchée sur la grave crise sanitaire qui sévit dans les pays de l'UEMOA du fait de la pandémie à coronavirus (COVID-19).

Ont pris part à ladite session :

- ▶ Pour la République du Bénin, Son Excellence Monsieur Patrice TALON, Président de la République ;
- ▶ Pour le Burkina Faso, Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso ;
- ▶ Pour la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République ;
- ▶ Pour la République de Guinée-Bissau, Son Excellence Monsieur Umaro Sissoco EMBALO, Président de la République ;
- ▶ Pour la République du Mali, Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République ;
- ▶ Pour la République du Niger, Son Excellence Monsieur Issoufou MAHAMADOU, Président de la République ;

► Pour la République du Sénégal, Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République ;

► Pour la République Togolaise, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

Ont également pris part aux travaux de cette session, les Membres du Conseil des Ministres Statutaire de l'UEMOA, présidé par Monsieur Sani YAYA, Ministre de l'Economie et des Finances de la République Togolaise, ainsi que :

► Monsieur Abdallah BOUREIMA, Président de la Commission de l'UEMOA ;

► Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;

► Monsieur Christian ADOVELANDE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ;

► Monsieur Mamadou NDIAYE, Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Analysant la situation sanitaire dans les pays de l'Union, la Conférence exprime sa vive préoccupation face à la rapidité avec laquelle la maladie à Coronavirus (COVID-19) se propage et les risques qu'elle comporte aux plans humain, économique et financier, sur le monde en général et en particulier sur les pays de l'UEMOA.

Elle exprime sa compassion à toutes les familles endeuillées et souhaite un prompt rétablissement aux malades.

La Conférence salue la vigueur des réactions des Etats membres dès le déclenchement de l'épidémie et les efforts qu'ils continuent de déployer pour mettre en œuvre des plans de riposte destinés à faire face à la progression de la maladie, à protéger les populations les plus vulnérables et à limiter l'impact de la pandémie. Elle les exhorte à poursuivre la sensibilisation des populations au strict respect des mesures de prévention.

La Conférence rend un hommage appuyé aux professionnels de la santé pour les efforts inlassables qu'ils déploient pour sauver des vies. Elle remercie toutes les bonnes volontés qui se mobilisent pour atténuer les souffrances des malades et porter assistance à ceux qui en ont besoin.

Elle félicite le Conseil des Ministres et les Institutions de l'Union pour les décisions et mesures prises à l'issue de la session extraordinaire du Conseil du 20 mars 2020, pour contribuer au financement des plans de riposte nationaux et se réjouit en particulier de :

- ▶ l'octroi de prêts concessionnels au profit des Etats, à hauteur de 120 milliards, par l'affectation, par la BCEAO et la Commission de l'UEMOA, de 40 milliards au Fonds de bonification de la BOAD ;

- ▶ la couverture par la BCEAO des besoins de liquidité exprimés par les banques.

La Conférence a pris acte des nouvelles mesures d'accompagnement des Etats et du secteur privé pour renforcer la résilience de tous les acteurs en vue de faire face, à court et moyen termes, aux conséquences vécues et prévisibles de la pandémie du COVID-19, notamment le lancement imminent de « Bons COVID-19 ».

La Conférence salue également les actions en cours de la BCEAO et de la BOAD destinées à mettre en œuvre, en relation avec le système bancaire, des mécanismes de financement des SFD,

principales sources de financement du secteur informel dans les Etats membres.

La Conférence note qu'à l'instar des autres pays, la pandémie à coronavirus affecte profondément les économies des Etats membres. Ainsi, en 2020, la situation macroéconomique de l'Union connaîtrait une dégradation sensible avec notamment un taux de croissance moyen qui ressortirait à 2,7%, soit une réduction de près de quatre points de pourcentage par rapport à la prévision initiale de 6,6%. A cet égard, les chefs d'Etat et de Gouvernement encouragent les Etats membres à mettre rapidement en œuvre les mesures de stabilisation puis de relance des économies.

Dans ce contexte, la Conférence a évalué les ressources financières nécessaires aux Etats pour faire face aux besoins en équipements sanitaires, assurer une mise en œuvre effective des mesures sociales et relancer l'activité économique. L'évaluation de ces besoins s'élève à 5 284,9 Milliards de francs CFA. Il en résulterait une aggravation du déficit budgétaire dont compris pour représenter 5,5% du PIB contre 2,7% initialement prévu.

Dans le contexte de la crise sanitaire liée au COVID-19, la Conférence soutient l'initiative de l'Union Africaine relative à la dette des pays Africains.

La Conférence adresse ses remerciements à l'ensemble des partenaires, en particulier l'Union Africaine, la Banque Africaine de Développement, le Fonds Monétaire International, la Banque Mondiale et le G20 pour les initiatives qui ont déjà été engagées et les invite à soutenir encore plus le continent Africain dans sa lutte contre la pandémie.

La Conférence note avec préoccupation la situation alimentaire et nutritionnelle particulièrement difficile pour une certaine frange des populations de l'Union, qui aura besoin d'une assistance alimentaire et nutritionnelle immédiate pendant la période de soudure (juin-août 2020). Cette vulnérabilité alimentaire, essentiellement due à la situation sécuritaire, pourrait se dégrader davantage avec la crise sanitaire du COVID-19.

La Conférence relève par ailleurs que les difficultés liées aux importations, la fermeture des marchés, les mesures de confinement et la mise en quarantaine des zones touchées par la pandémie pourraient priver les producteurs ruraux d'un accès facile aux intrants agricoles et affecter négativement les résultats de la campagne 2020-2021 déjà sous la menace du péril acridien avec l'installation prochaine de la saison des pluies. Cette situation pourrait déboucher sur une aggravation de la situation alimentaire et nutritionnelle pour la région en 2021.

La Conférence, consciente que les couches vulnérables sont très affectées par les mesures prises pour limiter la propagation de la pandémie à Coronavirus, recommande

aux Etats membres de mettre rapidement en œuvre les mesures d'atténuation prises en leur faveur.

La Conférence décide de prendre les mesures ci-après et invite les Etats membres ainsi que les Institutions communautaires à les mettre en œuvre :

- ▶ l'instauration, dans le cadre communautaire, d'une plus grande coordination dans la prise des mesures sanitaires relatives à la gestion des frontières intérieures et extérieures de l'Union ;
- ▶ l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan régional de renforcement des capacités des systèmes de santé pour la gestion des épidémies ;
- ▶ l'adoption d'une Déclaration portant suspension temporaire de l'application du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité ;
- ▶ la prise, avec célérité, de toutes les mesures qui s'avèreraient nécessaires pour réduire l'impact de la pandémie sur nos populations et soutenir l'économie pendant et après la crise.

La Conférence exprime sa vive préoccupation face à l'escalade continue des actes terroristes et de banditisme contre les pays de l'Union, et réitère la détermination des Etats membres à renforcer leur coopération dans la lutte contre le terrorisme. Elle condamne l'enlèvement de Monsieur Soumaila Cissé, Chef de file de l'opposition malienne et rassure le gouvernement malien de son soutien et de ses encouragements pour toutes les initiatives en cours pour sa libération dans les meilleurs délais et sans condition.

Abordant la situation politique au sein de l'Union, la Conférence salue le bon déroulement des élections présidentielles en Guinée-Bissau et au Togo.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement adressent leurs vives et chaleureuses félicitations à son Excellence Monsieur Umaro Sissoco EMBALO, pour son accession à la magistrature

suprême de la GuinéeBissau et à son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE pour sa réélection à la présidence de la République Togolaise.

La Conférence exprime sa satisfaction au Président de la Commission de l'UEMOA, au Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, au Président de la Banque Ouest Africaine de Développement, au Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, ainsi qu'au personnel de tous les Organes et Institutions de l'UEMOA, pour les résultats obtenus dans la mise en œuvre des programmes et projets communautaires.

La prochaine Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement se tiendra en juillet 2020 à Yamoussoukro, en République de Côte d'Ivoire.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement adressent leurs sincères remerciements à Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union, pour avoir pris l'initiative de cette session extraordinaire et pour les bonnes dispositions matérielles et techniques prises pour sa réussite.

Fait à Abidjan, le 27 avril 2020

Pour la Conférence des Chefs d'Etat

Et de Gouvernement de l'UEMOA

Le Président,

S. E. Monsieur Alassane OUATTARA